

# Le Relais



Juin 2020 / N° 72



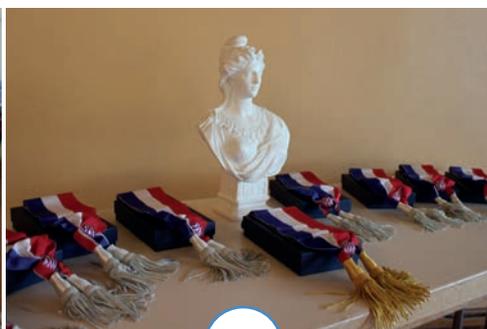
Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr) et Facebook



6-15

## Dossier spécial

Retour sur deux mois de confinement et sur la préparation de l'« après »



4-5

## Élections

Vos nouveaux élus



9

## Environnement

Zéro phyto, écopâturage et Maisons Fleuries 2.0



**Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,**

C'est avec un plaisir non dissimulé que je m'adresse à vous dans ce nouveau numéro du Relais, en qualité de Maire nouvellement réélu pour un mandat de 6 ans.

Je tiens avant tout à vous exprimer ma reconnaissance et ma gratitude. Vous m'avez, le 15 mars dernier, témoigné, ainsi qu'à l'ensemble de mes colistiers, votre confiance et votre soutien dans le projet que nous vous proposons alors pour continuer d'accompagner la vie quotidienne et le développement de notre Commune. Nous tâcherons de nous montrer à la hauteur de cette confiance, en mettant notre énergie et notre engagement au service de l'intérêt général et du bien-vivre ensemble.

Néanmoins, je garde aussi à l'esprit que

les conditions dans lesquelles se sont déroulées ces élections municipales n'ont pas permis l'expression de l'ensemble de nos concitoyens, contrairement à ce que prévoit normalement l'exercice démocratique. Conscient de cette réalité, je sais donc que la confiance de certains demeure encore à gagner et nous y veillerons.

Les conséquences de la crise sanitaire que nous venons de vivre se ressentent encore chaque jour dans notre quotidien, tant sur le plan personnel que professionnel. Elus et agents municipaux sont à pied d'œuvre depuis le début de cette crise pour maintenir le service public de proximité, tout en réaménageant les espaces et les modes de fonctionnement, de manière à permettre la poursuite de l'activité et des services dans des conditions permettant de garantir la santé et la sécurité de tous.

Ce numéro un peu spécial du Relais témoigne de leur engagement et de leur mobilisation, tant sur le terrain qu'à distance. Je salue ici leur réactivité et leur capacité d'adaptation, qui ont permis de maintenir le lien entre administrés et service public,

malgré des conditions de travail et d'organisation totalement inédites.

Nous sommes entrés le 11 mai dernier dans ce qui semble être une période d'accalmie, laquelle ne doit cependant pas laisser place à l'imprudence et à la transgression des règles encore en vigueur.

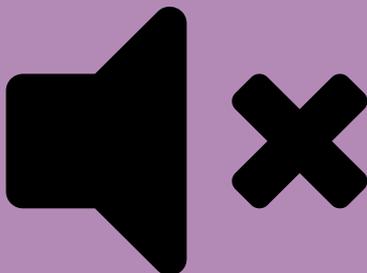
Comme vous tous, je souhaite que la tendance à l'amélioration se poursuive, et espère que nous serons toutes et tous bientôt en mesure de reprendre une vie normale.

Cependant, nous ne devons pas oublier celles et ceux pour qui le quotidien demeura difficile du fait de leur santé fragile et de leur vulnérabilité. Mes pensées leur sont adressées, ainsi qu'à toutes les familles endeuillées par la perte d'un proche victime de cette épidémie.

**Thierry Schaal**

Votre dévoué Maire  
de Fegersheim-Ohnheim

### RAPPEL : ARRÊTÉ RELATIF AU BRUIT



Il est rappelé que, conformément à l'arrêté municipal du 3 juin 2002 relatif au bruit, **les travaux de bricolage ou jardinage susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage** (utilisation de tondeuses à gazon, perceuses, etc.) **ne peuvent être effectués que :**

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.**

## L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 10 février 2020

### Taux d'imposition

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir inchangés les taux des 3 taxes locales pour 2020, à savoir : taxe d'habitation à 15,77%, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 13,62% et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 60,76%.

### Budget primitif 2020

Du fait des échéances électorales à venir au moment du vote du budget primitif, la municipalité a souhaité établir un budget primitif a minima, afin d'assurer la continuité des services. Aussi, ce budget primitif n'intègre pas les résultats de l'exercice précédent.

Les élus ont adopté à l'unanimité le projet de budget primitif ainsi que ses documents annexes à hauteur de : 5 543 000 € en section de fonctionnement et 2 695 000 € en section d'investissement.

### Dénomination du nouvel équipement périscolaire et associatif

Le nouvel équipement, situé au 5 rue de l'Église, a ouvert ses portes le lundi 3 février. Plusieurs temps de réflexion ont été consacrés au cours des mois précédents à la question de la dénomination de cet équipement, auxquels différentes instances ont été associées.

Au vu des résultats de la concertation menée, et après en avoir délibéré, les élus du conseil municipal ont décidé d'attribuer le nom « La Ruche » au bâtiment.

### Dénomination d'une nouvelle rue

Dans le cadre de l'aménagement du secteur situé aux abords de la rue de l'Industrie et de la rue du Commerce, une nouvelle rue intérieure, privée, sera aménagée. Sur proposition de l'investisseur en charge de l'aménagement, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de dénommer la future voie « rue Jiloy ».

### Conseil de surveillance de la future Société de Coordination de l'Eurométropole de Strasbourg

Un Conseil de Surveillance du groupement territorial de bailleurs sociaux est en cours de création sur l'Eurométropole de Strasbourg.

Au-delà des obligations réglementaires, (loi ELAN du 23 novembre 2018), ce projet représente une opportunité de constituer au niveau local un opérateur global de l'habitat et de l'immobilier, capable de répondre aux besoins du

territoire en matière de :

- production de logements locatifs,
- accession à la propriété, notamment sociale,
- services immobiliers, aménagement, structures spécialisées.

Les élus ont voté à l'unanimité le principe de participation de la Commune de Fegersheim au conseil de surveillance de la future société.

Lundi 25 mai 2020

### Installation du Conseil Municipal

Plus d'infos page 4

Lundi 8 juin 2020

### Délégations du Conseil municipal au Maire

Le Conseil Municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, en vertu des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi les conseillers municipaux ont décidé de confier au Maire, entre autres :

- la fixation des droits de voirie
- la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget
- la prise de décision concernant les marchés et les accord-cadres
- la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- l'ouverture et l'organisation de la participation du public par voie électronique

### Composition de commissions de travail

Plus d'infos page 5

### Compte administratif 2019

Le compte administratif représente le résultat comptable de l'année écoulée. Il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 987 750 € et un déficit d'exécution d'investissement cumulé de 653 238 €, soit un excédent global du clôturé de 334 511 €.

### Compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion établi par le Trésorier d'Ilkirsch-Graffenstaden, qui présente un excédent de 334 511 €.

**Prochaine séance : lundi 22 juin à 20h au Centre Sportif et Culturel, salle B. Séance ouverte à un public limité dans le respect des gestes barrières.**

**Toutes les délibérations sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), rubrique Conseil municipal.**

## MARIAGES

Julie ZUCKSCHWERDT et Henrique GUERRA

30 novembre 2019

Sonia ALCA MENCIA et Dragos BUJENITA

25 janvier 2020

Éda HAYBER et Osman SARI

1<sup>er</sup> février 2020

## NAISSANCES

Arthur ROHMER

14 octobre 2019

Flavio HAAS

16 décembre 2019

Macéo COLMART

28 décembre 2019

Lucenzo COURSEAU

2 janvier 2020

Maël COMMÈRE

16 janvier 2020

Hugo HERRMANN PFIRSCH

20 janvier 2020

Nathan SUNTOKEESING

30 janvier 2020

Henri FELTZ

3 février 2020

Diane KINDIG

13 février 2020

Chloé RINGEISEN

13 février 2020

Louise MAHÉ

2 mars 2020

Lucas LE

7 avril 2020

Ismail QUETA CISSE

22 avril 2020

Ariane SCHMITT

4 mai 2020

Joaquim RIETSCH

11 mai 2020

## DÉCÈS

Antoinette BERI veuve MESSMER

21 janvier 2020 (92 ans)

André HAMM

27 janvier 2020 (87 ans)

Josette SIMON épouse FENDER

30 janvier 2020 (84 ans)

Marie-Thérèse METZGER épouse POISSON

12 février 2020 (81 ans)

Liane BAUMANN veuve WEBER

21 février 2020 (96 ans)

Joseph GRAD

19 février 2020 (81 ans)

Marie-Louise MUTSCHLER

24 février 2020 (75 ans)

Marie HOLTZWEILER

29 février 2020 (83 ans)

René STROEBEL

25 mars 2020 (89 ans)

Astrid JUNG veuve KLAUSS

28 mars 2020 (80 ans)

Jean-Claude KRESS

1<sup>er</sup> avril 2020 (84 ans)

Luc MICHEL

2 avril 2020 (82 ans)

Alice LIPS veuve OBERLÉ

28 avril 2020 (97 ans)

## Conseil Municipal : vos nouveaux élus



### Les élus du Conseil Municipal

L'équipe municipale a été renouvelée lors des élections du 15 mars 2020. En raison du confinement, l'installation du nouveau Conseil Municipal n'a eu lieu que le lundi 25 mai. Dès leur élection, les nouveaux élus ont cependant été informés des décisions prises par l'équipe en place dans la gestion de la crise sanitaire. Ils ont été actifs à leurs côtés, participant notamment aux dispositifs d'aides aux personnes fragiles mis en place, ou encore à la distribution de masques.

La séance d'installation s'est déroulée à huis clos, au Centre Sportif et Culturel, afin de respecter la distanciation physique. Elle a été diffusée en direct et est disponible en rediffusion sur le site de la Commune (rubrique « Actualité »).

C'est la liste « Ensemble et engagés pour Fegersheim-Ohnheim », seule en lice, qui a été élue. Elle est composée pour moitié de conseillers sortants et de près de quinze conseillers dont c'est la première mandature. Thierry Schaal, réélu Maire par les conseillers municipaux le 25 mai, a cependant souligné le contexte particulier de cette élection en conclusion de la séance :

*« Ensemble, nous avons proposé aux Fegersheimois une ambition générale et un programme, au service de l'intérêt général, de l'amélioration du cadre de vie, et du développement de notre village. Seule candidate, la liste Ensemble et engagés pour Fegersheim-Ohnheim a recueilli 86% des voix des électeurs ayant fait le déplacement. Ce résultat doit cependant se lire à la lumière des circonstances qui ont été celles des élections du 15 mars dernier, qui n'ont vu que 23% de la population se rendre aux urnes. Puisqu'elle n'a pu s'exprimer que partiellement lors des élections, la confiance de nos concitoyens demeure donc à gagner et à conserver tout au long de notre mandat par le biais de nos actions et projets. Je sais notre équipe capable de se montrer à la hauteur de ce défi et compte sur l'engagement de chacun pour y parvenir. Nous devons cependant avoir dès à présent à l'esprit que le premier des enjeux ne sera pas la réalisation de notre programme de campagne mais bien la réussite collective de la sortie de crise. [...] Notre priorité est et devra rester la santé et la sécurité de nos administrés et de notre personnel communal. »*

Il a également salué l'équipe sortante pour son travail et son engagement les six dernières années.

Huit adjoints ont été élus lors de cette séance.

## Les adjoints



### Denis Rieffel

1er adjoint chargé de la vie associative, du sport et des services à la population

49 ans • Coordinateur de maintenance

#### Membres de la commission :

Eva Astrologo, Francis Lorrette, Corinne Riff-Schaal, Isabelle Schlencker-Birgel, Philippe Esposito, Céline Martin, Anne Geyer, Sébastien Mehl



### Eva Astrologo

adjointe chargée des finances, achats et marchés publics

37 ans • Secrétaire comptable

#### Membres de la commission :

Denis Rieffel, Vincent Fender, Jean-Michel Valentin, Gilles Garreau, Rachel Nuss, Geoffroy Anthon



### Christian Bronner

adjoint chargé de l'urbanisme, de l'environnement et de la santé

59 ans • Chargé de recherche à l'INSERM

#### Membres de la commission :

Agnès Van Luchene-Muller, Jean-Michel Valentin, Gilles Garreau, Reynald Tournier, Francis Lorrette, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Jacques Meyer



### Audrey Gavalet

adjointe chargée de la culture

35 ans • Chargée de gestion en centre de formation

#### Membres de la commission :

Vincent Fender, Jean-Luc Clavelin, Reynald Tournier, Céline Martin, Rachel Nuss



### Vincent Fender

adjoint chargé des projets et travaux neufs et de la vie économique

56 ans • Directeur Systèmes d'Information

#### Membres de la commission :

Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Gilles Garreau, Jean-Luc Clavelin, Philippe Boule, Véronique Antoine, Jacques Meyer, Noëlle Duhamel, Anne Seibert, Geoffroy Anthon



### Agnès Van Luchene-Muller

adjointe chargée des affaires sociales

53 ans • Conseillère d'insertion et probation

#### Membres de la commission :

Christian Bronner, Audrey Gavalet, Jean-Luc Clavelin, Céline Riegel, Rachel Nuss, Lise Pauchet



### Olivier Ragot

adjoint chargé du projet éducatif local et de l'animation des pôles citoyenneté et intergénérationnel

44 ans • Coordonnateur à l'Éducation Nationale

#### Membres de la commission :

Audrey Gavalet, Françoise Freiss, Jean-Luc Clavelin, Isabelle Schlencker-Birgel, Céline Riegel, Sébastien Mehl



### Françoise Freiss

adjointe chargée des affaires scolaires

51 ans • Déléguée hospitalière

#### Membres de la commission :

Audrey Gavalet, Olivier Ragot, Francis Lorrette, Isabelle Schlencker-Birgel, Anne Geyer, Sébastien Mehl

## DOSSIER SPÉCIAL COVID-19

# RETOUR SUR DEUX MOIS DE CONFINEMENT

Le 16 mars dernier, la Commune a dû faire face, comme l'ensemble de la France, à une situation inédite : celle du confinement. Mairie, écoles, médiathèque, crèche, etc., c'est l'ensemble des services publics qui a été contraint de fermer ses portes au public.

Élus municipaux et agents communaux ont été confrontés à la même question : comment continuer de faire vivre à distance le service public de proximité ?

Retour, service par service, sur deux mois de confinement, mais aussi sur les travaux et réflexions en cours pour préparer une reprise progressive, tout en respectant les mesures barrières, qui resteront essentielles tant que l'épisode épidémique ne sera pas définitivement derrière nous.

## Mairie



Dès le 16 mars, tous les agents administratifs ont pu être opérationnels à distance, grâce à un équipement adapté. L'ensemble des mesures prises dans le cadre de cette situation exceptionnelle a fait l'objet d'un suivi à travers un Plan de Continuité des Services, réalisé par la Direction Générale.

### Un service minimum tout au long du confinement

La Mairie, bien que fermée au public, a mis en place un **service minimum** dès le 16 mars :

- Toutes les questions et demandes des habitants ont continué à être traitées grâce à :
  - une permanence téléphonique tous les matins de semaine
  - la continuité du traitement des e-mails
  - la relève quotidienne du courrier, déjà traité numériquement par les services depuis plusieurs mois au moment de la crise.
- Les habitants ont pu être reçus sur rendez-vous pour les besoins d'actes d'état civil urgents.

- Un accent particulier a été mis sur la communication web, afin d'informer au mieux les habitants des évolutions des mesures sanitaires.

Des ressources et idées de loisirs, transmis par les différents services, ont également été diffusées sur le site et les réseaux sociaux de la Commune.

- La distribution de lettres d'information papier et la mise à jour des panneaux électroniques a permis également de communiquer aux habitants non équipés d'ordinateurs les informations essentielles, en plus des appels réguliers passés aux habitants les plus fragiles.

### Un travail mené de concert avec les différentes institutions

Des échanges quotidiens ont également pris place entre la Commune et les élus et services de l'Eurométropole de Strasbourg, afin de partager des informations, d'harmoniser les modes de gestion de la crise et de résoudre collectivement les difficultés rencontrées. Des échanges réguliers avec les services préfectoraux ont quant à eux permis de toujours appliquer au mieux les consignes gouvernementales.

### Le lien avec les personnes âgées et vulnérables de la Commune

Dès le 13 mars, un dispositif basé sur le plan canicule a été activé, permettant de contacter les personnes isolées inscrites sur le registre communal. Il a été étendu dès le 30 mars à toutes les personnes seules de plus de 70 ans et aux personnes en couple de plus de 75 ans. Neuf élus et trois agents communaux ont pris des nouvelles régulières de près de 400 personnes.

Une véritable solidarité familiale et de voisinage a pu ressortir de ces appels. Les personnes isolées ont également pu compter sur la mobilisation des enseignes commerciales locales, qui ont rapidement mis en place des solutions de livraison à domicile. Des élus sont également intervenus dès que nécessaire, pour apporter de l'aide aux courses notamment.

À l'issue de la période de confinement, les personnes concernées par ces appels ont pu choisir leur arrêt, estimant ne plus avoir besoin de ce suivi, ou leur continuité.

### Réouverture de la Mairie

L'accueil de la Mairie a pu réouvrir aux horaires habituels dès le 11 mai dans le respect des gestes barrières, grâce à l'installation de plexiglas aux bornes d'accueil, à la mise en place d'une circulation évitant les croisements, et à la mise à disposition de solution hydro-alcoolique. Le port d'un masque y est obligatoire.

Les permanences des élus ont également repris, tous les samedis de 10h à 12h, sur rendez-vous uniquement.

Seules les permanences de l'assistance sociale du Département du Bas-Rhin n'ont pas encore pu reprendre.

Le contact à distance ([mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr) ou 03 88 59 04 59) reste cependant à privilégier lorsque cela est possible, afin d'éviter les déplacements et les risques d'attente.

## Distribution de masques

Afin d'aider les habitants dans l'acquisition d'équipements de protection, la Commune s'est associée à la commande de 3 millions de masques passée par le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg, en priorité auprès d'entreprises locales. Dans le cadre de ce partenariat, une dotation de deux masques réutilisables par habitant est en cours.

Ces masques arrivent de manière échelonnée, au fur et à mesure de leur production. Ils sont réceptionnés par les services de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Commune, qui les mettent sous pli et les répartissent sur la base des données recensées dans le fichier de la Taxe d'habitation 2019.

Il a été choisi de faire distribuer ensuite ces enveloppes par les élus communaux, cette solution permettant une plus grande flexibilité et une maîtrise des délais de distribution. Les agents communaux ont également été mobilisés pour faciliter la répartition des enveloppes.

Le fichier de la Taxe d'habitation comporte cependant une marge d'erreur de 5 à 10%. Ces erreurs ont été anticipées par la commande d'un stock supplémentaire de masques. Les habitants n'ayant pas reçu de masques, ou en quantité insuffisante pour tous les membres de leur foyers, sont invités à contacter la Mairie (03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr)) en indiquant leurs nom et prénom, leur adresse, le nombre d'adultes et d'enfants composant le foyer, et le nombre de masques reçus le cas échéant.



## Services techniques

Un service minimum a également été mis en place dès le 16 mars au sein des services techniques de la Commune. « Comme partout, il a fallu s'adapter », précise Jean-Louis Dürrenwächter, responsable des ateliers communaux. « Au début, c'est une équipe réduite qui s'est relayée : une personne pour la propreté, deux pour l'entretien des espaces verts. Peu à peu, j'ai pu compléter l'équipe, qui aujourd'hui est à sa quasi-totalité. Mais nous ne pouvons plus manger ensemble comme nous en avions l'habitude, il faut porter un masque dès que nous nous trouvons à deux dans une voiture, etc. »

Les agents ont ainsi pu continuer d'assurer, entre autres, la propreté urbaine, l'entretien des espaces verts (fleurissement, décorations de Pâques, tonte) ou encore l'entretien des bâtiments communaux (façades de l'église d'Ohnheim et de l'Espace jeunes, restauration de l'atelier communal).



La période a également fait émerger de nouveaux besoins. L'Eurométropole de Strasbourg n'ayant pas pu assurer la collecte des déchets verts pendant le confinement, la Commune a organisé deux collectes de végétaux, avec le soutien des services techniques et des agriculteurs locaux.

Enfin, les services techniques ont participé à l'adaptation des bâtiments communaux aux nouvelles normes sanitaires au fur et à mesure des réouvertures. Ils ont notamment installé des plexiglas aux espaces d'accueil, des cheminements dans les bâtiments afin d'éviter les croisements, et ont préparé les écoles pour faciliter la distanciation physique des élèves.

« Heureusement que l'équipe est là, merci à chacun ! », comme le résume Jean-Louis Dürrenwächter.

## EHPAD Le Gentil'Home



### Solidarité

Le Gentil'Home est sans doute le lieu de la Commune où se sont le plus exprimés les élans de solidarité nés de la crise sanitaire.

L'EHPAD a pu être équipé de matériel de protection grâce à des dons de masques, issus des stocks achetés au moment de la crise H1N1, de la part des Communes de Fegersheim et de Lipsheim, et de la part de particuliers. Il a aussi bénéficié d'un don de visières, fabriquées par l'association Visières Solidaires à partir de feuilles plastifiées fournies par la Mairie.

Les commerces locaux et les habitants ont également montré leur soutien par leurs initiatives : JF Services a offert des chocolats au personnel et aux résidents pour Pâques, la Croisée des Chemins leur a livré des tartes aux fromages blancs, la boulangerie Paris offre à l'EHPAD le pain depuis le début de la crise, des habitants ont apporté des gâteaux, de nombreux dessins d'enfants leurs sont parvenus par l'école maternelle Tomi Ungerer, par le RAM, mais aussi par des initiatives personnelles, comme ce dessin à la craie « Merci aux soignants » réalisé devant le Gentil'Home par Anaïs et Robin, enfants du quartier.

Pétales et Pistils a également organisé pour le 1er mai une vente de muguet au profit du Gentil'Home. Pour chaque brin acheté, 3 € ont été reversés au personnel. Grâce au soutien des commerces alors autorisés à ouvrir, qui ont accepté d'être point de vente, mais aussi de celui des habitants, qui ont acheté l'intégralité du muguet, c'est 700 € qui ont pu revenir à l'équipe !

« Un grand coup de chapeau à l'équipe ! », comme le dit Agnès Muller, adjointe aux affaires sociales. Population particulièrement à risque, les résidents de l'EHPAD et le personnel les accompagnant, ont dû les premiers adapter leur quotidien pour éviter toute contagion au sein de l'établissement.

### **Entretien avec Mylène Lorrette, assistante de direction, et Martine Denoual, infirmière coordinatrice**

#### **Quelles mesures ont été prises à l'EHPAD ?**

Nous avons anticipé les mesures nationales. Nous avons d'abord travaillé à un protocole à mettre en place pour toute suspicion de Covid-19 chez nos résidents. Dès le 11 mars, le Gentil'Home a interdit toute entrée extérieure, à la fois pour les visites et les animations. La salle de réception a également été réaménagée pour éloigner les résidents les uns des autres, jusqu'à ce que l'isolement en chambre soit rendu obligatoire par le Gouvernement le 16 mars.

#### **Comment ont réagi les familles ?**

Les familles ont compris la situation, mais son inscription dans la durée est difficile à supporter, particulièrement pour les familles de résidents plus dépendants, avec qui il est plus difficile de communiquer par téléphone.

C'est pour ces familles surtout que nous avons mis en place des rendez-vous Skype dès le début de l'interdiction de visite, avec présence de l'animatrice pour gérer les aspects techniques et faciliter la communication.

#### **De quelle façon les résidents vivent-ils la situation ?**

C'est pour eux que c'est le plus difficile, ça chamboule leur quotidien ! Ce dont ils souffrent le plus, c'est de l'absence de contact entre eux. Dès que cela nous a été permis, début mai, nous avons organisé certains repas et des animations en petits groupes.

Tous ne comprennent pas non plus la situation. L'équipe fait particulièrement preuve de patience, est très investie, et l'explique à chacun autant que nécessaire.

#### **Comment l'équipe s'est-elle réorganisée ?**

Ces nouveaux protocoles sont une charge de travail supplémentaire non négligeable. Les repas en chambre nécessitent du personnel supplémentaire, de même que les rendez-vous Skype. Les visites sont à nouveau possibles sous conditions depuis début mai, mais elles sont très encadrées. Et on ne sait pas encore pendant combien de temps nous aurons à prévoir cette charge de travail supplémentaire.

Mais heureusement, nous pouvons compter sur une équipe très solidaire, mais aussi sur tous les gestes de soutiens exprimés par les habitants, par des associations, par des commerçants locaux, et par la Commune, que nous remercions encore !



*Une partie de l'équipe profite d'une petite pause pour souffler au soleil en dégustant les viennoiseries offertes par la Commune*

### **Agnès Muller, adjointe aux affaires sociales et parente d'une résidente du Gentil'Home**

« En tant que famille, les mesures en place peuvent être difficiles à vivre. Le contact par visio-conférence peut être compliqué, surtout avec une personne dépendante. Les visites, à distance, et avec port du masque, peuvent être source de frustration pour des résidents qui s'aident habituellement de la lecture sur les lèvres pour comprendre leur entourage. Il nous tarde de reprendre les temps de jeux en famille que nous avons l'habitude d'avoir lors de nos visites !

Mais je ne peux que féliciter et remercier l'équipe pour son travail remarquable, sa vigilance qui a gardé l'établissement à l'abri du virus jusque-là, mais également son attention vis-à-vis du bien-être des résidents, le temps pris pour chacun, au cas par cas.

Et bravo à la population locale pour ses initiatives de soutien à l'EHPAD, qui montrent que l'établissement est bel et bien intégré à la vie de la Commune. ! »



# Écoles



La sortie de la période de confinement a ouvert la possibilité de réouverture progressive des écoles. À Fegersheim, comme dans toute l'Académie de Strasbourg, cette réouverture a concerné les élèves de CM2 dès le 14 mai, les classes de CP à partir du 25 mai, les classes de CE1 et CM1 à partir du 4 juin, et enfin les CE2 et les Grandes Section de maternelles depuis le 8 juin.

Cette reprise a été préparée en amont par des échanges réguliers entre les directrices d'écoles, M. le Maire et les élus, M. Chaillot, inspecteur de la circonscription, ainsi que les services techniques et administratifs communaux, mais également par des échanges entre les directrices d'établissements scolaires et les parents d'élèves.

Les salles de classes ont été réaménagées pour accueillir les enfants dans le respect des distances physiques. Des marquages au sol facilitent également cette distanciation dans les espaces d'attente. Le matériel et les espaces non nécessaires sont

condamnés afin de limiter les contacts, et les plannings de nettoyages ont été réorganisés et consolidés. Les équipes des écoles élémentaires ont pour cela été renforcées par les ATSEM des écoles maternelles, encore partiellement fermées.

Tout le monde reste mobilisé pour faire évoluer les dispositifs en place en fonction des besoins et des situations.

Pour les élèves non concernés par ce retour, l'école à la maison continue, tout comme le service minimum d'accueil créé par l'Inspection d'Académie, et pour lequel un agent est mis à disposition par la Commune depuis le début de la crise.

## Le Conseil Municipal des Enfants

École à la maison, travail des parents, loisirs, ... À quelques jours de la reprise pour certains, des membres du Conseil Municipal des Enfants, et leurs parents, ont témoigné de leur organisation pendant le confinement.



### Alexandre, en CM2 à l'école Germain Muller

« Le plus dur pendant le confinement, c'est de ne pas voir les copains, alors l'école me manque pour ça », déclare Alexandre. Son papa a continué de travailler pendant le confinement, alors c'est sa maman qui l'a aidé pour ses devoirs et ceux de sa sœur, en plus du télétravail. « C'est un autre rythme, un véritable jonglage, ce n'est pas facile tous les jours ! », ajoute-t-elle. « Enseigner, c'est un métier. Heureusement, l'école à la maison a été bien organisée par son enseignante. Un véritable suivi des devoirs a été mis en place, il a pu travailler en autonomie, à partir des exercices envoyés, dont certains sur des applications numériques. »

Malgré les difficultés, la famille voit les bons côtés du confinement : passer plus de temps ensemble, à faire la cuisine notamment.

Au moment de parler de son expérience, Alexandre se préparait à retourner à l'école, bien conscient que ce ne serait pas la classe comme il l'a connue jusque-là, mais sans appréhension particulière.

### Inès, en CM1 à l'école Marie Hart

À défaut de pouvoir aller en classe, Inès est allée à l'école des sorciers dans ses lectures d'Harry Potter ! L'école lui manquait quand même, elle avait hâte d'y retourner. Mais le confinement lui aura permis de passer plus de temps avec son papa, ce qui les enthousiasme tous les deux : « Je suis restaurateur, c'était la première fois depuis sa naissance que j'ai pu passer trois semaines de suite avec elle à la maison. Ça nous a fait beaucoup de bien ! » Après ces trois semaines, son papa a repris la vente à emporter, et Inès a passé une partie de ses journées seule, leur appartement se situant juste au-dessus du restaurant. « Elle a énormément gagné en autonomie en quelques semaines ! », commente sa maman, qui travaille à l'hôpital.

Il a aussi fallu trouver d'autres sports pour compenser ses trois entraînements hebdomadaires à la piscine. À côté des appels aux copains et des jeux de société, la nageuse a ainsi fait des progrès en badminton et en course à pied.





### Nicole, en CM2 à l'école Marie Hart

Le confinement a été dur pour Nicole, elle avait hâte de revoir ses amis, avec qui elle est restée en contact par messages. Bien que l'organisation entre télétravail et aide au travail pour l'école ait été difficile pour sa maman, dont les journées ont été particulièrement longues, c'est Nicole qui a insisté pour retourner à l'école.

En plus de l'école, c'est aussi l'école de musique qui s'est organisée à distance pour Nicole, et elle suit notamment ses cours de solfège en visioconférence.

Dans son temps libre, Nicole a passé beaucoup de temps dans le jardin, à jouer au basket, ou à jouer aux jeux de société en famille.

### Chloé, en CM2 à l'école Germain Muller

Chloé a fêté un anniversaire bien particulier pendant le confinement, ponctué par de nombreux appels, dont un message vidéo de sa maîtresse. « Au lieu d'une grande fête comme on le fait d'habitude, Chloé aura plusieurs anniversaires en décalé, en petits groupes, à la sortie du confinement », explique sa maman.

Tant que ses parents pourront rester à la maison en télétravail, Chloé ne retournera pas à l'école, un choix fait par ses parents pour lui éviter la frustration de revoir les autres enfants tout en respectant les règles de distanciation physique, et pour ne pas surcharger les enseignants qui ne peuvent accueillir qu'un nombre limité d'élèves par classe. Mais l'école ne lui manque pas : « je peux imaginer la classe et le tableau dans ma tête, et je fais des appels en visio avec mes copines pour faire ensemble la lecture. » Sa maman ajoute que la continuité pédagogique est très complète et bien organisée par son enseignante. Elle permet aux élèves de conserver la même progression que celle qu'ils auraient eue en classe.

Le plus dur dans ce confinement « c'est cohabiter avec mon frère ! », mais Chloé a pu faire beaucoup de bricolages pendant cette période, dont une belle maison à oiseaux.



### Romain, en CM1 à l'école Marie Hart

Les journées de Romain ont été rythmées par le travail de l'école, en alternance pour lui avec son papa ou sa maman, ces derniers s'étant relayés par quinzaine car leurs emplois ne leur permettent pas le télétravail.

Cette organisation est bien sûr compliquée et ses parents étaient impatients de voir les écoles rouvrir. La famille a parlé des nouvelles règles à l'école, des dispositifs en place pour la sécurité des élèves. « J'appréhende autant que j'ai hâte d'y retourner, à 50/50 », disait alors Romain.

En attendant, Romain et ses parents ont pu passer beaucoup de temps ensemble, à jouer aux cartes, regarder des films et à discuter. « On s'est redécouverts ! », dit sa maman, « Ne pas sortir est dur, mais le confinement aura au moins permis de nous donner plus l'occasion de parler qu'avant, de nous rendre compte de l'évolution de Romain. »

### Emma, en CM2 à l'école Germain Muller

Comme la plupart de ses collègues du CME, le travail scolaire s'est concentré surtout le matin pour Emma. L'après-midi, elle a bien profité du parcours installé par la famille dans le jardin, et de cours de dessin rendus gratuits le temps du confinement sur Internet. « Mais surtout les premières semaines, après c'est vrai qu'on a commencé à tourner en rond... »

Malgré l'ennui, la maman d'Emma, enseignante à Strasbourg, reconnaît que le confinement aura créé un nouveau rapport entre enseignants, élèves, et parents d'élèves.

Emma se préparait à retourner en classe au moment de parler de son expérience, rassurée par l'organisation qu'elle a vu prendre place à l'école dont elle est voisine, et contente de retrouver ses copines. « On continue à se parler par messages et par téléphone, mais ce n'est pas pareil ! Mais pour l'instant, on ne sera que trois dans ma classe. »

Ce dont Emma avait surtout peur, c'est que son chaton, adopté peu avant le confinement, vive mal de se retrouver soudain tout seul, après avoir passé tant de temps ensemble !



# Culture

## La CLEF

### Entretien avec Sophie Bentz, responsable de la CLEF

#### Quel lien avez-vous pu garder avec les abonnés de la CLEF pendant le confinement ?

Ce que l'on s'est tout de suite demandé, c'est comment être utiles à distance, quand le cœur de notre métier, c'est le public ! Nous avons eu à cœur d'accompagner les usagers de la CLEF dans l'utilisation de la plateforme de prêt numérique proposée par la Bibliothèque départementale afin de maintenir une possibilité d'accès à la lecture. Ce service était peu utilisé jusque-là, mais la révélation de son utilité dans un temps comme celui-là a renforcé la volonté de le faire évoluer pour rendre son fonctionnement plus optimal.

Nous avons également proposé chaque semaine une sélection de ressources numériques, toutes gratuites, pour tous les goûts. Ces sélections coup de cœur hebdomadaires ont été autant de rendez-vous pour donner des nouvelles aux usagers du service, et ont également été diffusés plus largement à tous les habitants, sur le site web communal.

#### En quoi consiste votre travail quand la CLEF est fermée ?

Avec l'annulation des événements publics, il nous a fallu réorganiser tout notre calendrier d'animations en fonction des possibilités de report. Ce temps a aussi été l'occasion d'avancer sur notre travail interne, nos tâches en-dehors de l'ouverture au public. C'est d'abord un travail de veille sur les sujets de société et sur l'actualité des différents domaines représentés dans nos collections : littérature, documentaires, jeux, films, etc. C'est également un travail d'acquisition mais aussi de « désherbage » : trier sans cesse les collections actuelles pour laisser de la place à la nouveauté, proposer des collections cohérentes, en phase avec les intérêts de nos abonnés.

#### Comment se prépare la réouverture ?

La réouverture est très progressive. Actuellement, nous avons mis en place un système de prêt à emporter.

Mais la CLEF, ce n'est pas qu'un guichet, c'est un lieu de vie ! Nous avons hâte de pouvoir reprendre nos activités, pouvoir à nouveau proposer des temps de découverte et de vivre ensemble. De nombreuses questions se posent néanmoins, notamment en raison de la taille de notre salle d'activité. Alors nous restons attentives aux évolutions des consignes pour imaginer des solutions qui permettront de retrouver ces temps de partage. Nous travaillons aussi sur un système de prêt des jeux de la ludothèque, qui pour l'instant ne sont disponibles que sur place.



### Prêt à emporter Comment ça marche ?

#### 1. Connectez-vous sur [www.laclef.fegersheim.fr](http://www.laclef.fegersheim.fr)

Si vous n'avez pas d'identifiants ou les avez perdus, signalez-le à la CLEF par téléphone ou par e-mail

#### 2. Parcourez le catalogue et réservez vos documents.

Vous pouvez réserver jusqu'à 8 livres, 4 revues, 4 DVD et 2 CD, et ceux-ci vous seront prêtés pendant 2 mois.

#### 3. La CLEF vous contacte afin de convenir d'un rendez-vous pour récupérer votre réservation.

#### 4. Venez récupérer vos documents au moment convenu, avec votre propre sac et votre carte d'abonné. Le port du masque est demandé.

Vous pouvez également réserver des documents ou indiquer vos goûts pour que l'équipe vous fasse une sélection :

- par téléphone au 03 88 64 35 05 les mercredis et jeudis de 9h à 12h

- par mail à [laclef@fegersheim.fr](mailto:laclef@fegersheim.fr)

En indiquant vos nom, prénom, et numéro de carte d'abonné

**Pas encore abonné(e) ? Prenez rendez-vous par mail ou téléphone pour le faire !**

## École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck



### **Elies Anane** *responsable de l'EMMD*

« La fermeture de l'établissement a été brutale et nous ne nous attendions pas à ce qu'elle se prolonge autant. Mais nous sommes conscients que cette période est déjà source de stress pour beaucoup. Il ne s'agit pas d'ajouter une charge supplémentaire sur les épaules de nos élèves et de leurs parents, qui doivent déjà composer entre leurs emplois et l'école à la maison !

Par contre, la majorité des cours individuels a pu se poursuivre à distance : cours en visio-conférence, envoi d'exercices et de vidéos par e-mail, etc. Ces solutions sont loin d'être idéales, le son n'est pas toujours très fidèle, les connexions internet des uns et des autres plus ou moins fiables etc. Mais l'important pour nous était de garder un contact avec les élèves, les encourager à continuer de s'entraîner.

De nombreuses questions restent en suspens pour la rentrée : devra-t-on la décaler ? Les cours collectifs seront-ils possibles, devra-t-on dédoubler les créneaux ? Nous travaillons sur des réponses, en prenant en compte l'évolution des consignes sanitaires.

Ce qu'on peut simplement espérer, c'est que l'on puisse bientôt reprendre le chemin de nos vies, et que le dynamisme de l'établissement n'en pâtisse pas ! »

Les cours de danse n'ont pas pu se poursuivre à distance, mais les différents groupes sont restés en contact tout au long du confinement, par l'envoi de vidéos notamment.

Les élèves de danse classique de fin de cycle 2, avec leur professeur Muriel Amm Boruel, ont même dansé sur la « Potter Waltz », musique issue du film « Harry Potter et la coupe de feu », et réalisé une vidéo à distance.



### **Entretien avec Sebastián Carrasco-Mendoza, professeur de guitare**

#### **De quelle façon avez-vous pu continuer les cours à distance ?**

Il a fallu faire preuve d'une grande capacité d'adaptation pour tout le monde ! J'ai essayé plusieurs solutions au fil des semaines. J'ai d'abord proposé aux élèves de m'envoyer des vidéos de leurs entraînements, afin que je puisse les corriger. La plupart de mes élèves étant jeunes, c'est avec leurs parents que j'échange, et ceux-ci me demandaient souvent plus d'explications, n'étant pas musiciens.

C'est pour ça que j'ai décidé de leur proposer également des vidéos des morceaux travaillés, pour qu'ils puissent comparer la position des mains, ralentir la vidéo, revenir facilement sur les endroits qui posent problème. Ces vidéos permettent également de travailler des duos, comme nous le ferions en cours : j'enregistre les deux parties pour que l'élève puisse d'abord bien travailler la technique de sa partie puis travailler en duo en mettant la vidéo de la seconde partie en même temps. Aujourd'hui, je fais aussi des cours en visioconférence.

#### **Qu'en est-il des cours collectifs ?**

Je dirige également le cours d'ensemble de guitare commun aux écoles de musique de Fegersheim et d'Eschau, et j'ai voulu également le maintenir. À cause du décalage du son en visio-conférence, jouer à plusieurs s'est révélé impossible, alors je propose de travailler d'autres aspects pendant ce cours là, comme le déchiffrage de partition.

#### **Quels sont les retours des élèves ?**

La grande majorité de mes élèves a pu continuer de progresser, certains ont même fini leur livre de méthode en avance ! Les élèves qui n'ont pas suivi la continuité des cours sont plutôt les élèves adultes, déjà très sollicités en cette période.

## Le Caveau



L'ensemble des concerts, spectacles jeunes publics et conférences d'avril à juin, a été annulé. Il n'est pas encore possible de se prononcer sur une date de reprise des spectacles. Différentes pistes sont envisagées pour permettre la reprise de la programmation dans le respect des gestes barrières : réduction de la jauge du public, réorganisation des plannings de ménage, etc. Pour ce qui est des concerts, spectacles et conférences annulés depuis le début de la crise, ils devraient tous pouvoir être reprogrammés en 2021. Les nouvelles dates de ces événements ne sont pas encore définitivement arrêtées. Vous en serez informés dans le programme 2021 de la salle de spectacle, qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'ici janvier.

## Commémorations officielles



En raison du confinement, les commémorations du 8 mai 2020 ont eu lieu sans public. M. le Maire, les adjoints Denis Rieffel et Agnès Muller, Pascal Hauss, capitaine des Sapeurs-Pompiers de Fegersheim-Eschau et l'Union Nationale des Anciens Combattants, représentée par son porte-drapeau et son Président, Lucien Graf, ont rendu hommage aux combattants de la Seconde guerre mondiale au nom de la Commune, en ce 75ème anniversaire de l'Armistice.



# Animations



Afin de limiter les risques de contamination, accentués par les regroupements de personnes, et afin de ne pas avoir à faire de concessions sur l'esprit convivial de ces manifestations, la Commune a fait le choix d'annuler les grands événements festifs de l'été : le Feg'stival, ainsi que les Foulées de Fegersheim. Rendez-vous est donné pour les éditions 2021 !

## Multi-accueil La Marelle

*Entretien avec Séverine Charra, responsable de La Marelle*

### Quel lien a pu conserver l'équipe de la Marelle avec les familles et les enfants pendant la fermeture ?

Nous tenions à prendre des nouvelles des enfants et soutenir les parents autant que possible pendant le confinement. J'ai partagé avec les familles des idées d'activités à faire avec leurs enfants, donné des nouvelles de l'équipe, leur ai proposé des défis, etc. Nous avons par exemple lancé le défi « Dessine ce que tu vois par ta fenêtre », pour créer une fresque de ces dessins dans la crèche, afin de garder trace de ce vécu commun et très personnel à la fois. Nous avons pu avoir des nouvelles de tous les enfants, et nous avons été ravis de savoir que tout le monde se portait bien, que les familles se redécouvraient dans un nouveau contexte.

Nous continuons d'être en contact avec les familles qui n'ont pas encore pu retrouver le chemin de la Marelle, et travaillons notamment à imaginer comment marquer le coup de la fin de la crèche et de l'entrée à l'école pour les plus grands, malgré l'impossibilité d'organiser notre traditionnelle fête de fin d'année. Les idées fusent, l'équipe ne manque pas d'ingéniosité !

### Comment s'est préparée la réouverture de l'établissement ?

Une fois les consignes nationales précisées pour la réouverture des crèches à la sortie du confinement, nous avons eu un gros travail à effectuer pour adapter ces règles à notre établissement.

Pour l'instant, nous ne pouvons accueillir que 10 enfants, conformément aux directives gouvernementales. Des commissions d'attribution de place exceptionnelles ont été constituées pour le remaniement des plannings des enfants concernés par cette première vague de déconfinement progressif, sur la base des critères de priorité définis par l'État.

Tout au long du processus, nous avons avancé dans la transparence vis-à-vis des familles, qui ont été très compréhensives, et c'est ce que nous voulons continuer de faire dans les semaines à venir, au fur et à mesure des évolutions de la situation au Multi-accueil.

### Qu'est-ce qui a changé dans le quotidien de la crèche ?

Les crèches ont déjà des protocoles sanitaires en place, là ils sont renforcés. Ce qui est véritablement nouveau, c'est l'implication des parents dans ce processus de limitation des risques : port du masque obligatoire, distances sociales, lavage de mains pour eux et leurs enfants dès l'entrée dans la structure etc. En ce qui concerne l'équipe, nous devons également porter un masque, nous prenons notre température chaque matin, nous avons déplacé certains meubles, réaménagé la structure. De nouveaux protocoles de désinfection des jeux et du matériel ont été rédigés, en augmentant leur fréquence par rapport à ce que nous faisons avant cette pandémie.

Mais le plus important, c'est que rien ne change pour les enfants dans notre approche au quotidien. Leurs besoins fondamentaux sont observés, écoutés et respectés. Nous avons simplement, à présent, de petites modifications dans nos propositions d'activités; par exemple, chacun a sa boîte de pâte à modeler à la place de tout avoir en commun. Les enfants sont un peu plus éloignés et en petits groupes pour les temps d'histoires, les craies et feutres sont mis dans une boîte « à désinfecter » après utilisation au lieu d'être rangés directement, etc.

### L'équipe a-t-elle dû se réorganiser ?

Les plannings sont réorganisés, notamment pour prendre en compte les temps de désinfection plus importants qu'avant, mais aussi car certains agents continuent de jongler avec la garde de leurs propres enfants. Mais l'organisation de l'équipe se déroule sans accroc grâce à la réactivité et à l'investissement de chacun. Toute l'équipe a à cœur d'accompagner les familles au mieux, et je les remercie pour leur travail et leur investissement au quotidien !



## Une année 2019 intense pour les Arboriculteurs d'Ohnheim !

Notre association a débuté l'année, comme de coutume, par une Assemblée Générale conviviale et chaleureuse qui a réuni une centaine de membres autour d'un excellent couscous.

Cours de taille, cours de reconnaissance de maladies et ravageurs et une bien sympathique marche pédestre (nous avons cette année fait une incursion sur les bans communaux d'Ichtratzheim et d'Eschau) ont ponctué le printemps.

Le dimanche 23 juin nous avons fait une escapade dans la vallée de Munster. Notre traditionnelle excursion estivale nous a en effet mené à la maison du fromage à Gunsbach, pour une dégustation de fromages, puis à Wintzenheim pour la visite du château du Hohlandsbourg. De l'avis général ce fut une bien belle journée.



### Une année à exposition EPFOR

Sans nul doute le point culminant de cette année 2019 aura été, pour notre association, l'organisation de l'exposition EPFOR le dimanche 6 octobre. Le challenge n'était pas simple. Dès le mois de juin, une mauvaise, voire une très mauvaise récolte de pommes était annoncée. Et la prédiction s'avéra exacte. Pour un grand nombre de variétés la récolte fut très réduite et pour certaines variétés la récolte fut quasi inexistante.

Grâce à la mobilisation d'un grand nombre de nos membres et des membres des trois autres associations de l'EPFOR, les tables de l'exposition, regroupées autour d'un superbe arbre en palettes (réalisation de notre groupe décoration) étaient malgré tout richement décorées et ont mis à l'honneur plus de 200 variétés de pommes et une multitude d'autres fruits. Une exposition récompensée par une belle fréquentation avec plus de 1 000 visiteurs et plus de 250 repas servis.

Un grand merci donc à nos membres, aux exposants et à la commune de Fegersheim qui, par leur soutien et leur engagement, nous ont permis la réalisation de cette journée mémorable.



### Une inauguration forte en émotion

Et n'oublions pas un moment fort en émotion : l'inauguration de l'exposition lors de laquelle notre président honoraire Joseph Kern, fidèle soutien de la cause arboricole depuis de nombreuses décennies, s'est vu remettre la médaille du Mérite Agricole par Madame la députée Martine Wonner.

Encore toutes nos félicitations à Joseph Kern.



**Pour tout renseignement (location de matériel, scarificateurs, broyeurs, utilisation de l'atelier de jus de pommes, etc.) merci de vous adresser à :**

• Dominique TROESCH, président :  
03 88 64 09 34

• Michel HERRENBERGER, responsable de l'atelier :  
03 88 64 14 08



## Quête annuelle des paroisses catholiques

Le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Maurice de Fegersheim et le Conseil de Gestion de la paroisse Saint Amand d'Ohnheim ont pour vocation de gérer et prévoir le bon fonctionnement des lieux de culte, églises et chapelle Saint Ulrich situés au sein de la commune de Fegersheim.

Les moyens nécessaires à remplir ces missions proviennent :

- de la Municipalité, qui entretient les murs des bâtiments et l'extérieur des édifices (ce qui est le cas actuellement à Fegersheim) en inscrivant les dépenses au budget communal.
- des Conseils, qui assurent le fonctionnement et l'entretien interne des lieux, à l'aide des offrandes et dons versés par les paroissiens à l'occasion des messes et lors de la quête annuelle.

**Vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres une enveloppe destinée à recueillir vos dons.**

**D'avance, un grand merci pour votre générosité et votre soutien pour assurer l'accueil des paroissiens et le bon déroulement des offices religieux tout au long de l'année liturgique.**

## Trophées Qualité Accueil 2020

Cette année encore, des commerces de Fegersheim ont été primés pour la qualité de leur accueil à l'occasion de la 11<sup>ème</sup> édition des Trophées Qualité Accueil de la CCI Alsace-Eurométropole, en présence de Sonya Dietsch, adjointe à la culture et au bien-être, et Denis Rieffel, premier adjoint.

En 2020, ont été récompensés à Fegersheim :

- > Boulangerie-pâtisserie Kormann
- > Boulangerie-pâtisserie « Le fournil du père Paris »
- > Pharmacie Carbiener
- > Tabac-Presses La Diligence

**Bravo à eux !**



### Fin des travaux rue de la Chapelle

L'Eurométropole de Strasbourg et la Commune de Fegersheim ont procédé en février 2020 à des opérations de réfection et de mise en accessibilité de la rue de la Chapelle.

Certains enrobés ont été repris, le trottoir a été élargi par endroits, des niches de stationnement ont été créées, ainsi que deux plateaux surélevés, au carrefour de la rue des Vosges et à celui de la rue de la Charbonnière.

## Sécurité routière

Selon l'association Sécurange, 70% des enfants seraient mal installés en voiture. Est-ce que les vôtres en font partie ? Petit tour d'horizon de la sécurité routière de nos têtes blondes en 5 conseils.

### 1 | Enlever son blouson avant de l'attacher

Il est recommandé d'enlever le blouson ou la combinaison de l'enfant avant de l'installer dans son siège, car les laisser réduit l'efficacité du siège auto.

### 2 | Installer les plus petits dos à la route

Au moins jusqu'à 2 ans et idéalement jusqu'à 4 ans, il est 5 fois plus sûr de faire voyager l'enfant dos à la route.

Face à la route, le risque de blessures sévères s'élève à 40%, tandis qu'il descend à 8% dos à la route !

### 3 | Utiliser un siège auto jusqu'à 10 ans minimum

Il est obligatoire d'utiliser un siège jusqu'à 10 ans minimum.

Dès 15 kg, mais idéalement plutôt à partir de 4 ans et 18 kg, c'est un réhausseur qu'il faut utiliser.

Pour passer la ceinture en toute sécurité, l'enfant doit pouvoir être attaché de façon à ce que la ceinture soit bien posée sur l'épaule et les hanches.

### 4 | Choisir un réhausseur à dossier

Les réhausseurs sans dossier sont vivement déconseillés, et ne sont plus homologués pour les moins de 22 kg et 125 cm depuis 2017.

Il est recommandé de les utiliser jusqu'à ce que les oreilles de l'enfant en dépassent et que le poids max de 36 kg ait été atteint.

### 5 | Se référer aux tests ADAC/TCS

Toutes les normes affichées par les différentes marques ne se valent pas : il est important de consulter les tests ADAC/TCS dans le choix de son siège auto ou de son réhausseur.

## Les missions du Relais d'Assistants Maternels Intercommunal

Tout au long de l'année, le RAM propose des animations et des sorties pour les enfants gardés par des assistants.tes maternels.lles.

Mais ses missions ne s'arrêtent pas là ! Le RAM c'est aussi :

- **des soirées à thème et formations** : afin de promouvoir la fonction et la professionnalisation des assistants.tes maternels.lles du territoire, des soirées autour de l'enfant ou de l'exercice de la profession et des réunions de groupes d'analyse et de soutien des pratiques professionnelles sont organisées. Le RAM encourage par ailleurs les départs en formation continue des assistants.tes maternels.lles, qui sont l'occasion de prendre du recul sur les pratiques.

- **des permanences pour les assistants.tes maternels.lles et les parents** : pour répondre aux questions qui peuvent se poser dans la fonction d'employeur ou d'accueillant à domicile, le RAM tient des permanences dans chaque commune. Pour Fegersheim, elles ont lieu en semaines impaires les lundis de 14h à 16h et tous les jeudis sur rendez-vous entre 16h et 19h ; au Multi-Accueil La Marelle. Une permanence téléphonique est également ouverte de 14h à 16h les vendredis après-midi.

Le RAM est encore fermé depuis le début du confinement. Seules les permanences téléphoniques sont actuellement assurées.

Renseignements et inscriptions :  
Relais d'Assistants Maternels Intercommunal du Gentil'home  
07 77 86 91 70  
ramintercommunal@fegersheim.fr

### Intéressé par le métier d'assistant.te maternel.le ?

Le RAM fait face à un nombre croissant de demandes d'accueil et est à la recherche de personnes souhaitant se lancer dans la garde d'enfants à domicile.

Après une demande d'agrément et une formation de quelques semaines, elles seront à même de prendre en charge l'éveil, ainsi que la sécurité physique et affective des enfants qui leurs seront confiés.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'équipe du RAM lors de ses permanences ou par e-mail.



# Les accueils de loisirs

## Pot'City



Du **6 juillet au 28 août 2020** Pot'city accueillera les enfants dans deux espaces dédiés et spécialement aménagés pour deux groupes d'âges :

### Les Maxi Potes

de 6 à 11 ans à La Ruche, 5 rue de l'Eglise  
[pot-city@opal67.org](mailto:pot-city@opal67.org)

### Les Mini Potes

de 3 à 5 ans à l'école Tomi Ungerer, 3  
 rue de l'Ecole  
[mini-potcity@opal67.org](mailto:mini-potcity@opal67.org)

Les enfants peuvent être accueillis de 8h à 18h, à la semaine ou à la journée en fonction des places disponibles.

Les vacances d'été arrivent à grands pas... mais les conditions d'accueil ne sont pas encore déterminées par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale qui régleme les accueils de loisirs. Nous nous efforcerons de vous tenir informés par les différents supports habituels, dont le nouveau site internet de l'OPAL : [www.opal67.fr](http://www.opal67.fr)

Les équipes d'animation mettront tout en œuvre, dans le cadre défini, pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions selon les modalités sanitaires en vigueur

Elles favoriseront un dialogue rassurant et bienveillant et mettront en place des temps d'échanges et un espace pour accueillir les émotions des enfants et répondre à leurs questions.

Un protocole sanitaire sera porté à la connaissance des familles et les gestes barrières seront assurés par les équipes de manière ludique.

Malgré ce contexte inhabituel, les équipes sont motivées et concoctent un programme varié et « ensoleillé » pour que chaque enfant puisse vivre des vacances et des loisirs enrichissants.

Créatifs, inventifs et à l'écoute des envies et des besoins des enfants, les animateurs de Pot'City sont à pied d'œuvre pour proposer des animations et des activités de qualité.

Mini Potes et Maxi Potes feront des découvertes sportives, culturelles, scientifiques, culinaires à travers des thèmes qui favoriseront l'imaginaire et la vie collective.

L'accueil des enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie à évolution lente est possible. Il suffit de prendre rendez-vous avec la directrice de Pot'City pour en parler et adapter l'accueil.

**Les inscriptions se feront par voie dématérialisée en contactant les directrices :**

**Pour les enfants de 3 ans révolus à 5 ans : [mini-potcity@opal67.org](mailto:mini-potcity@opal67.org)**

**Pour les enfants de 6 à 11 ans : [pot-city@opal67.org](mailto:pot-city@opal67.org)**





## Concours des Maisons Fleuries 2.0

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, le concours des Maisons Fleuries évolue cette année vers plus de participation et de dématérialisation.

- > **Prenez une ou deux photos** de vos fleurissements
- > **Inscrivez-vous** gratuitement et simplement sur [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr) ou à l'accueil de la Mairie dans la catégorie « balcons » ou « jardins » avant le 17 juillet
- > Découvrez l'ensemble des participations et **votez pour vos préférées** sur la page facebook Commune de Fegersheim, sur le site [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr) ou à l'accueil de la Mairie entre le 22 juillet et le 16 août
- > Les trois gagnants dans chaque catégorie recevront une **récompense d'une valeur de 35 € à 55 €** pour encore embellir leurs jardins et balcons !

Pour plus d'informations, règlement et inscriptions : [www.fegersheim.fr](http://www.fegersheim.fr), rubrique « Actualités »

## Cimetière « Zéro phyto »

Engagée depuis 2008 aux côtés des autres communes de l'Eurométropole dans un programme d'abandon total de l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces publics, la commune de Fegersheim-Ohnheim a démarré il y a quelques mois la végétalisation de surfaces auparavant gravillonnées de ses cimetières.

### Pourquoi ?

Les pesticides nuisent à la qualité de l'eau de notre nappe phréatique, ont un impact négatif sur notre santé, et sont responsables de la diminution de la biodiversité. Végétaliser les cimetières, c'est permettre une gestion plus douce, plus respectueuse des cycles biologiques, sans pour autant compromettre l'ambiance de respect requis par ces lieux.

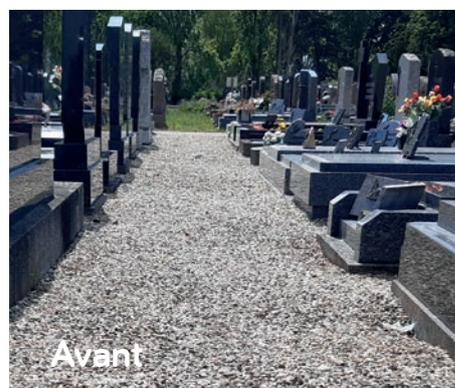
### Comment ?

Plusieurs solutions de végétalisation existent, et l'ensemencement de ce lieu de recueillement ne se fait pas au hasard. Afin de s'assurer un résultat final optimal, une partie seulement des espaces a été végétalisée dans un premier temps.

Le type de gazon a été choisi car il peut être semé à même le gravier, et n'entrave ainsi pas la bonne accessibilité du cimetière. Il a déjà été testé avec succès dans des cimetières strasbourgeois.

Le cimetière n'en est pas moins entretenu, et les zones végétalisées sont tondues régulièrement. Durant la phase de végétalisation et tant que l'ensemble du cimetière n'est pas concerné, une gestion différenciée est appliquée.

À terme, c'est l'ensemble des espaces qui seront végétalisés, dès 2021.



Avant



Après



### Nouvelles de l'écopâturage

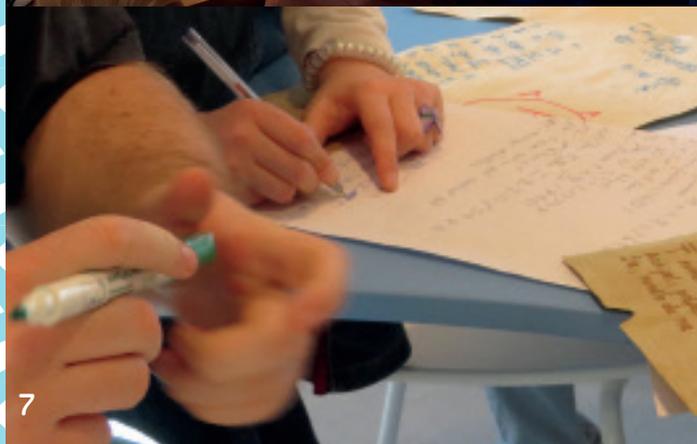
En mai 2019, la commune démarrait l'expérimentation de l'écopâturage en partenariat avec l'association La Bêle Équipe, basée à Schiltigheim, qui est propriétaire des animaux et en assure le suivi alimentaire et vétérinaire.

Cette expérimentation est une réussite et est donc amenée à être pérennisée. Elle permet la gestion raisonnée des espaces verts de la commune, tout en contribuant au bien-être animal.

Les animaux de la Bêle équipe sont en effet de races rustiques, adaptées au pâturage et à la vie en plein air tout au long de l'année, et les premières bêtes qui ont été installées à Fegersheim sont des bêtes dites *réformées* : d'abord destinées à la production laitière, ces brebis ont été sauvées de l'abattage par l'association alors qu'elles n'étaient plus suffisamment productives.

Aujourd'hui, le troupeau s'agrandit : après une première naissance en juin 2019, quatre agneaux ont également vu le jour en mars 2020 !

En février, la CLEF inaugurerait le premier « Mois de l'Évasion ». Retour en images sur un mois d'animations thématiques autour du continent asiatique !



1. Voyage au Japon à travers plusieurs de ses spécialités culinaires le 1er février
2. Le 4 février, le Consul Général adjoint du Japon à Strasbourg a proposé une conférence sur la culture japonaise
3. La séance de réalité virtuelle du 8 février, en immersion dans le manga « One Piece »
4. Un tournoi de jeux vidéo a été l'occasion de découvrir des jeux japonais
5. Les enfants à la fois spectateurs et acteurs de l'heure du conte en ombres chinoises le 19 février !
6. Le 21 février, les ados ont participé aux choix de mangas qui rejoindront les collections de la CLEF.
7. Escape Game sur les traces de l'île d'Electriciteit le 26 février.





1. Les vœux du Maire le 10 janvier ont été l'occasion de revenir sur les projets de l'année écoulée.
2. et 3. À l'occasion de la Nuit de la lecture, la CLEF a proposé différentes activités autour du conte samedi 18 janvier. La journée s'est conclue au Caveau avec le spectacle « Vergiss mein nicht » du groupe strasbourgeois Ernest.
4. Le même jour, l'EMMD donnait son gala de danse d'hiver.
5. Les participants aux concours des maisons fleuries et des maisons décorées de Noël 2019 se sont retrouvés au Caveau pour la cérémonie de récompense, le 21 janvier dernier.
6. Le thé dansant du 22 janvier, placé sous le signe de l'amitié franco-allemande avec le groupe MarGoldBurg Drossle.
7. Le nouveau bâtiment périscolaire et associatif « La Ruche » a été inauguré par les demi-pensionnaires de l'école Germain Muller le 3 février.
8. Les rythmes des tambours de Sokan Trio ont retenti au Caveau le 7 février.
9. Après une semaine de création et d'arrangements musicaux au Caveau, Aliel a présenté son travail lors d'une sortie de résidence, le 21 février.
10. Le 6 mars a eu lieu la 5ème édition du Forum de l'emploi intercommunal à Eschau.
11. Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 7 mars pour parler de l'Union Européenne avec Sonya Dietsch.
12. et 13. Les décorations de Pâques ont égayé nos rares sorties en avril.

# LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

— 2020 —

Envoyez vos photos  
avant le 17 juillet

Votez ensuite sur facebook,  
sur le site, et à l'accueil de la Mairie

jusqu'au 16 août

